

RÉFLEXIONS SUR LE STATUT DE LA FEMME DANS L'AFRIQUE ANCIENNE : ÉGYPTE- NUBIE ANCIENNES ET L'AFRIQUE NOIRE MODERNE

Mouhamadou Nissire SARR*



Résumé : Le processus d'implication des femmes dans les activités politiques dans l'Égypte ancienne s'est matérialisé avec l'accession au trône de la reine Nitocris (VI^e Dynastie) et a atteint son paroxysme avec les reines Ahmes Nofretere et Hatshepsout sous la XVIII^e dynastie, qui ont institué le collège des Divines adoratrices, particulièrement les épouses du dieu, qui étaient des personnages de haut rang de la hiérarchie sacerdotale. En Nubie, à l'époque méroïtique, des femmes ont assumé des fonctions de cheffe d'État. Il en était de même pour l'Afrique moderne. À côté de ces fonctions politiques, ces dames exerçaient aussi dans la sphère religieuse. L'analyse des fonctions et les titres portés par ces dernières et qui les illustraient comme scribes, intendantes de maison, médecins, prêtresses, artistes, femmes d'affaires, chanteuses, musiciennes, pratiquantes de sport de haut niveau notamment la course, la natation, les danses, nous permettra de mieux identifier leur statut dans la hiérarchie établie. L'auteur sollicite les sources iconographiques et épigraphiques pour une réécriture de l'histoire de la femme africaine de l'antiquité à nos jours.

Mots clés : Économie – Femme – Pouvoir – Religion – Rites.

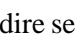


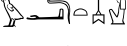
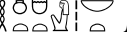
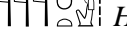

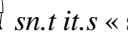
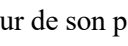

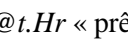
Abstract: The process of women's involvement in political activities in ancient Egypt materialized with the accession to the throne of Queen Nitocris (VI Dynasty) and reached its peak with Queens Ahmes Nofretere and Hatshepsut under the XVIII Dynasty, who established the college of Divine Adoratrices, particularly the wives of the god, who were high-ranking figures in the priestly hierarchy. In Nubia, during the Meroitic period, women assumed roles as heads of state. It was the same for modern Africa. Alongside these political functions, these ladies also worked in the religious sphere. The analysis of the functions and titles held by these women, which illustrated them as scribes, housekeepers, doctors, priestesses, artists, businesswomen, singers, musicians, high-level athletes, particularly in running, swimming, and dancing, will allow us to better identify their status in the established hierarchy. The author draws on iconographic and epigraphic sources for a rewriting of the history of African women from antiquity to the present day.

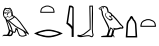

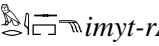

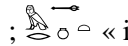


Keywords: Economy – Woman – Power – Religion – Rites.


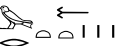

INTRODUCTION

Les termes en langue égyptienne pour désigner la femme :  @mt
: femme, épouse, copte àime ; femme en tant qu'être  Zt-@mt ; copte
sàime (Wb. 3, 77). L'égyptien dispose également de termes consacrés pour

* Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

dire se marier  *irj Hmt*, donner en mariage  *rdj m Hmt*, femme mariée  *imt TAy* (*Wb.* 3, 77 : 16) ou femme divorcée  *Wdat* (*Wb.* 1, 407 : 4). En parcourant les dictionnaires de langue égyptienne, les documents archéologiques et iconographiques, nous nous rendons compte des différentes fonctions occupées par la femme dans l'administration politique, judiciaire, dans les arts et métiers, dans le sacerdoce. Nous pouvons en citer quelques-unes :  *Hnwt Hmwt nbwt* (Maîtresse des autres femmes) *alsTitel der Königin, der Fürstin*, comme titre des reines et des princesses (*Wb.* 3, 76) ;  *Hmwt nTrw* « les épouses divines » ;  *Hmt nswt* « la femme du roi » (*Wb.* 3, 77) ; titres portés par la femme de Seneb  *sn.t it.s* « sœur de son père » ;  *rxt nswt* « la connue du roi » ;  *Hmt nTr @t.Hr* « prêtresse de la déesse Hathor » ;  *Hmt-nTr Nit* « prêtresse de la déesse Neith ».

Dans cette titulature, nous pouvons également nous intéresser aux responsabilités confiées aux femmes dans les différents cours royales : intendante des danseuses du roi  *imyt-rA-ibAwn-nswt* ; « portière du domaine royal » ; « intendante des sages femmes » ;  *imyt-rA-iz-pr-nzwt* « surveillante de la maison du roi » ;  *imyt-rA-iz-Sn* « Directrice de la salle des perruques » ;  « intendante de la maison de l'acacia » (R. Hannig, 2000 : 1472) ;  « intendante des médecins » (R. Hannig, 2000 : 1472) ;  « intendante des prêtres du ka » ;  « directrice de tous les divertissements raffinés du roi » (R. Hannig, 2000 : 1472).

À partir du Moyen Empire, la titulaire féminine s'enrichit avec de nouvelles épithètes qui étaient déjà employées pour les reines du Moyen Empire et qui deviennent générales pour toutes les princesses du Nouvel Empire :  « princesse » ;  « les plus distinguées des femmes du harem » ;  « La responsable des musiciennes » (*Wb.* 1, 330) ; « grande de faveur » ; « Maîtresse de charme » ; « douce d'amour » ; « grande d'amour ». La langue nous fournit d'autres informations qui soulignent la puissance universelle de ces princesses : « maîtresse des deux terres » ; « maîtresse de la terre entière » ; « la souveraine de tout le circuit du disque ».

Les spécialistes de la littérature africaine ont beaucoup insisté, dans leur production littéraire, sur la place de la femme dans les sociétés négro-africaines, tant sur le plan social, politique que religieux. Kamara Laye (1976),

dans un ton épique rend hommage à la femme noire qu'elle décrit comme une femme douce qui porte son bébé au dos, qui l'allaite, qui se rend à la rivière pour puiser de l'eau, qui se rend aux champs pour travailler à la sueur de son front, en vue de nourrir sa famille. Le roman de Paul Hazoumé revient sur le positionnement de la femme dans les royaumes d'Abomé. La mise en place des Amazones, la branche guerrière du roi Guézo, participe de la résistance vis-à-vis des royaumes voisins Arlette Chemin Degrange (1980).

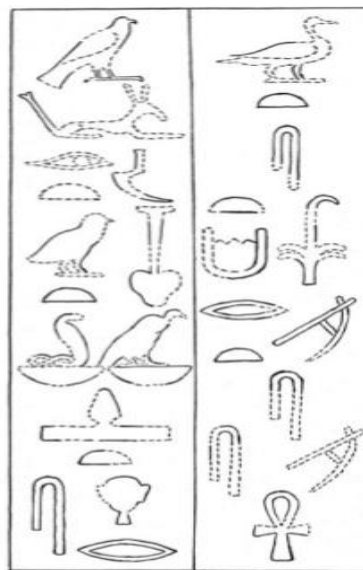
Cette étude, revisite la marche des femmes vers le pouvoir politique dans l'espace nubio-égyptien, dans le domaine de la religion et des pratiques funéraires et en perspectives, nous signalerons les similitudes sur le statut de la femme, communes aux civilisations anciennes de l'Afrique noire et celles du monde moderne.

1. La femme dans l'univers politique

1.1 Les reines d'Égypte



Hetep-heres II and Meresankh III



Inscription on Base

En avril 1927, l'expédition égyptienne, en dégagant la tombe du mastaba G 7530 et G 7540, tomba sur plusieurs fragments d'une statuette paire brisée en calcaire jaune dur. La tombe avec laquelle ce groupe était associé se trouvait dans le cimetière oriental ou royal de Gizeh et a été construite par la reine Hetep-heres II ; une fille du Pharaon Chéops. Sous son extrémité nord, se trouvait une grande chambre d'offrandes taillée dans la roche faite par Hetep-heres pour sa fille Meresankh III. Il fallait donc s'attendre à ce qu'une statuette trouvée dans cette tombe et représentant deux femmes représente ces

dames royales. Sur la face supérieure de la base de ce groupe, entre les pieds des personnages, se trouvent les restes d'inscription incisée sur deux colonnes. Un examen attentif, après nettoyage, a révélé suffisamment de texte pour permettre une restauration sûre, qui est reproduite dans le dessin ci-joint. Les pointillés indiquent les restaurations et les traits pleins ce qui est réellement visible sur la pierre. Le texte se lit comme suit : « Celle qui voit Horus et Seth, qui unit les deux terres, les deux dames (le vautour et le cobra), Hetep-heres. Sa fille, l'épouse du roi, sa bien-aimée, Meresankh ». Les deux premiers titres sont bien connus de la désignation des reines de l'Ancien Empire, et cette inscription confirme ainsi la supposition tirée du lieu de découverte, prouve que la date de la statuette est la fin de la IV^e dynastie et identifie les deux dames représentées (D. Dunham, 1936, p. 5).

1.2 Hatshepsout



Calcaire peint, H. 61 cm ; L. 55 cm, Thèbes, Deir el-Bahari, temple funéraire d'Hatchepsout. Fouilles du Metropolitan Museum of Art de New York, 1926-1927. Nouvel Empire, XVIII^e dynastie, règne d'Hatchepsout, 1490-1470 av. J.-C.

Cette tête de la reine Hatchepsout vient du temple de Deir-El-Bahari et date de la XVIII^e Dynastie égyptienne. Le serpent qui protégeait le front de la reine s'est rompu. La barbe cérémoniale n'apparaît pas non plus. Le portrait de la reine en Osiris, bien qu'idéalisé, montre clairement les traits d'un visage féminin : les sourcils arqués, les grands yeux allongés par des touches de maquillage, le nez légèrement cambré, les joues pleines et la bouche gracieuse.

Hatchepsout nous a donné un récit légendaire de sa nomination au trône du roi dans la colonnade nord de la terrasse médiane du temple de Deir-El

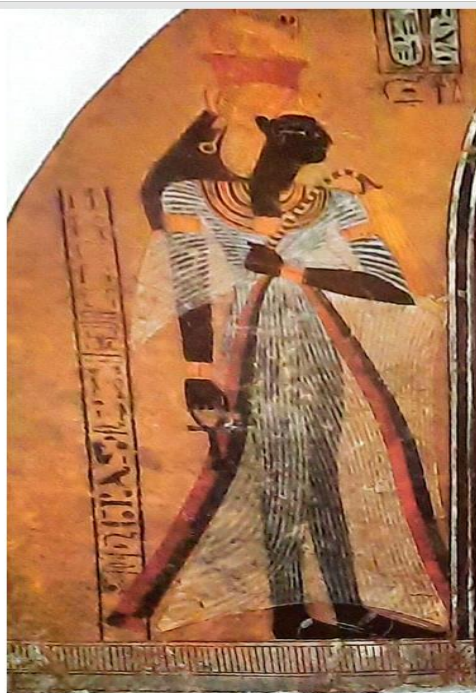
Bahari, dans une longue série d'images, accompagnées de textes d'un cérémonial, en grande partie ancienne. Selon cela, elle prétend avoir été nommée au trône en tant que reine dès sa naissance ou, plus précisément, avant sa naissance. C'est la fiction traditionnelle de la nature divine et de la descendance du roi égyptien, car elle correspond à l'ancienne vision, officiellement arborée sous le titre de « Fils de Rê » depuis la IV^e dynastie, selon laquelle le roi n'était en fait pas le fils de son prédécesseur, mais du dieu soleil, qui dans sa génération s'est approché de sa mère sous la forme de son mari, l'ancien roi. Nous connaissons cette fiction du Papyrus Westac sur l'avènement des premiers rois de la 5^e dynastie, du temple de Louksor sur Aménophis III et enfin appliqué à Alexandre le Grand à partir du roman de Pseudo-Callisthène. Alors maintenant, Hatchepsout veut aussi être créée par le dieu Amonré, qui est resté avec sa mère, la reine Amasis, sous la forme de son père, le roi Thoumosis I, et a promis à l'enfant qui devait devenir roi (K. Sethe, 1932, p. 18).

La nomination par Hatchepsout de plusieurs autres responsables de confiance à des postes administratifs, religieux, militaires et économiques clés lui a permis de créer des sphères de pouvoir qui se chevauchent et se croisent, ce qui lui a donné la possibilité de s'insérer dans tous les aspects de l'administration du pays des pharaons. Ainsi, alors qu'auparavant l'accent était mis sur la montée au pouvoir de Senenmout comme exemple de la façon dont un haut fonctionnaire masculin détenait un pouvoir réel, considérer sa carrière dans un contexte plus large en tant que l'un des nombreux administrateurs supérieurs nommés par Hatchepsout n'illustre pas son pouvoir unique mais celui de la reine. De plus, Hatchepsout a mis en place un programme religieux très élaboré qui comprenait l'instigation de plusieurs fêtes religieuses clés et la promotion du culte de la déesse Mout à Karnak. Dans le temple funéraire de Deir al-Bahari, Hatchepsout a également donné une forme picturale au mythe de la conception et de la naissance divine royales, dans lequel Amon-Rê a pris la forme de son père terrestre lors d'une union conjugale avec la reine mère. La reine a ensuite donné naissance au bébé Hatchepsout, qui est ensuite présenté à divers dieux. Plus tard, ce cycle de scènes a été copié par Aménophis III et inscrit textuellement sur les murs du temple de Louxor.

Politiquement, Hatchepsout a en outre affirmé sa légitimité à régner en revendiquant la responsabilité de l'expulsion des Hyksos plus de 150 ans après leur départ d'Égypte. Au cours de son règne de vingt ans, Hatchepsout a monté une expédition maritime au pays de Pount et a lancé quatre à six campagnes militaires, en menant peut-être elle-même. Pourtant, son règne est souvent décrit comme pacifique, ses campagnes peu nombreuses et entreprises à une

échelle limitée. De même, son titre, son iconographie et ses déclarations textuelles ont été qualifiées de fabrications de propagande visant autre chose qu'à légitimer son règne inacceptable. Cependant, de telles étiquettes peuvent refléter un parti pris scientifique moderne, à prédominance masculine, concernant la féminité et les notions d'accompagnement des inclinations et des capacités féminines. L'adoption par Hatchepsout des titres royaux, des insignes et de l'iconographie faisait partie du processus de légitimation d'un nouveau roi. Elle n'était ni une figure de proue amoureuse faisant les enchères d'un amant masculin puissant ni une usurpatrice manipulatrice complotant pour voler ce qui ne lui appartient pas de droit. Au lieu de cela, son ascension au pouvoir a été rendue nécessaire par une crise nationale impérieuse et le vide de pouvoir qui s'en est suivi et s'inscrivait donc bien dans le cadre religieux et politique légitime de son milieu (M. F. Ayad, 2022).

1. 3. La reine JaH-ms-nfrt-jrj



Peinture provenant du tombeau d'IN-her-ha, Thèbes Ouest /Deir el Medine, tombeau TT 359, XX^e Dynastie, vers 1190-1160 av. J.-chr. Das ägyptische Museum, Berlin, 1991.

Femme du pharaon d'Ahmose, fondateur de la XVIII^e Dynastie, la reine est peinte complètement en noir. Elle est vêtue d'une longue robe colante. Elle porte une longue couronne protégée par le serpent royal, l'uraeus. Elle a dans sa main gauche le flagellum. Ses mains sont ornées par de jolis bracelets en or. Elle porte les sandales, *bt, insigne d'autorité. Les titres et

attributs de la reine sont les suivants : divine épouse (*@mt-nTr*), maîtresse des deux terres (*nbt-tAwy*), grande épouse royale (*@mt-aA-nswt*, mère royale (*jmt-nswt*). C'est elle qui a inauguré la série des épouses divines. Le titre est passé de son vivant à ses propres filles ou belles filles notamment Sat-Kames, Sat-Amun et Ahmose Meret-Amun (Jean, Leclant, 1977, col. 794). Des travaux d'anthropologues et d'égyptologues ont montré l'origine nubio-égyptiennes de la reine (Th. Obenga, 1973 ; C. A. Diop, 1976). Les découvertes archéologiques ont démontré qu'elle était négresse bon teint, comme le souligne ce beau texte de Ernest Chantre (Th. Obenga, *op. cit.*, p. 80) :

La momie de cette reine qui fut la femme d'Ahmosis, le libérateur, et la mère d'Aménôthès Ier était admirablement conservée [...]. 'Elle était dolichocéphale, avec un indice de 75. Le diamètre antéro-postérieur est de 180 millimètres ; le traverse de 135, et de la hauteur auriculo-bregmatique de 118 millimètres. La face est allongée. Son indice total est de 97, 01 ; le diamètre bi-zygomatique n'est que de 130 millimètres. Le diamètre ophrio-mentonnier de 134 millimètres. La bouche est petite et les lèvres un peu épaisses ; les oreilles sont petites et rapprochées de la tête. Le nez est droit et légèrement abaissé. Il est court sans être plat ; les ailes sont larges. Sa hauteur est de 47 millimètres seulement et sa largeur de 33 millimètres. L'indice nasal est de 66, 08. Sa taille est de 1,64 m'. Les caractères que nous venons de retracer, comparés à des Nubiens dont nous possédons des mesures, montrent que Nofretari peut appartenir, comme on le croit, au groupe éthiopien ou nubien.

2. Les reines de la Nubie

L'iconographie de la période kouchite nous livre des informations de qualité sur les différentes reines de la Nubie antique. C'est la fameuse problématique des Candaces. L'historiographie a retenu le nom des reines nubiennes suivantes : SHNAKDAKHETE ; AMANIRENAS ; AMANISHAKHETO ; AMANITORE ; AMANIKHATASHAN ; AMANIKHALIKE ; LAKHIDEAMANI. Elles sont représentées sur de nombreux bas-reliefs des temples nubiens montrant des femmes corpulentes, différentes des femmes égyptiennes (M. Michel, 1969, p. 190). Les dépositions des auteurs grecs laissent entendre l'existence d'une femme borgne, à l'allure masculine, qui a conduit l'armée méroïtique qui a résisté à la campagne militaire du préfet d'Égypte, Caius Petronius. Le roi méroïtique Akinidad a laissé une inscription à partir de laquelle, nous apprenons que lui et sa mère Amanirenas s'opposèrent aux Romains. Malheureusement, cette opposition s'est soldée par la prise et l'incendie de Napata en 23 av. J.-C. Les travaux de B. Sall (1994, p. 71) sur l'avènement des Candaces en Nubie donnent une idée claire de l'implication des femmes dans le jeu politique sous le règne des rois nubiens de la XXVe Dynastie. C'est à ce titre qu'il écrit :

Les Candaces étaient des reines exerçant effectivement le pouvoir politique suprême. L'effectivité de leurs statuts et fonctions impériaux est traduite par les titres royaux qu'elles portent et qui sont empruntés au protocole pharaonique. Ce sont Sa-Rê, Neb-tawy et n-swt-bit. Elle est traduite par le geste auguste de massacrer les ennemis qui depuis Narmer exprime le triomphe du souverain régnant. Elles trouvent aussi un écho dans la Bible.

Les sources artistiques et iconographiques nous indiquent dans quelle condition les femmes royales apparaissaient. On les montrait surtout sur les murs des temples accompagnant le roi et au fronton des inscriptions dites gouvernementales. Dans ces lieux très en vue, les reines égyptiennes ne sont représentées que dans quelques cas exceptionnels. Une seule statue d'une reine de l'époque napatéenne a survécu. Cela a peut-être été affiché dans un temple à Gebel Barkal. La statue en or de Nawidemak, aujourd'hui disparue, et la double statue en granit d'une reine et d'un inconnu, attribuée à Shanakdakhete et à sa suite nous sont connues depuis l'époque méroïtique. Les actes dans lesquels les femmes royales nubiennes sont représentées sont ceux qui accompagnent le roi dans sa pratique culturelle. Ce sont le jeu du sistre et la libation d'un vase sur le sol. Les deux activités servent sans le culte des dieux à se préparer au culte, tandis que la libation sert également à pratiquer le culte. De cette façon, ces femmes sont incluses dans la communication avec les divinités, un motif qui n'existe pas en Égypte (A. Lohwasser, 2006, p. 285).

2.1 Frapper l'étranger



La candace Amanishkhete. Relief de la pyramide Beg. N°6 à Méroé.

Cette iconographie dite « *Erschlagen der Feinde* », « Frapper l'étranger », est représentée dans les documents égyptiens de l'époque préhistorique à la XI^e Dynastie. Nous avons un type iconographique de forme stricte, qui représente la reine en position de marche à l'instant devant lui, avec une massue de poire, une massue de hache ou une épée de Faucille à la main levée au-dessus de sa tête, un ou plusieurs non-égyptiens, Libyens, Nubiens, Asiatiques, ligotés, à genoux tués, qu'il attrape de l'autre main par le choc des cheveux ou les bras tendus. Trône sur sa tête, le vautour royal, sa coiffure est protégée par le serpent protecteur. Elle apparaît sous la forme d'un lion. Il y a lieu donc de noter que les emblèmes royaux sont les mêmes qu'en Égypte ancienne. La Candace AMANISHAKHATE se pare de ses bijoux comme le faisait le souverain de l'empire du Ghana qui portait également ses colliers et ses bracelets à l'occasion des audiences qu'il accordait à son peuple.

2.2 Reines d'Afrique noire moderne



Abbé David Boilat, 1984, Planche V.

Les femmes étaient également impliquées dans le jeu politique au Waalo aux XVI^e-XVIII^e et aux XIX^e siècles. Le pouvoir ne pouvait sortir que des trois matriclans du royaume en l'occurrence les *Loggar*, les *Dyoos* et les *Têedyek* (V. Monteil, 1964 : 448). C'est ainsi qu'à la fin du XVI^e siècle, le *Brak* nommait aux plus hautes charges ses neveux, c'est-à-dire les fils utérins de sa sœur. Amadou Wade, dans sa chronique rend compte de l'implication de la « Linguère » *Dyaamburgel*, sœur du *Brak*, dans les conflits qui l'opposaient aux paysans qu'elle pillait. Au XVIII^e siècle, les chroniqueurs rapportent les danses de la Linguère à l'occasion du Gamou, interprétées comme un acte rituel pour le renouvellement du pouvoir politique au Waalo. À la même époque, la Linguère Kô Ndama fut nommée conseillère du roi. La transmission du pouvoir politique par la branche maternelle est une donnée permanente de l'histoire des sociétés nilotiques (Nubie-Sahara-Égypte) et post pharaonique. Le savant Arabe A. O. El-Békri (1965, p. 328), dans sa chronique relate l'accession au trône des princes de l'empire du Ghana par la filiation maternelle. À ce propos, il note :

Chez ce peuple l'usage et les règlements exigent que le roi ait pour successeur le fils de sa sœur ; car, disent-ils, le souverain a la certitude que son neveu est bien le fils de sa sœur ; mais il ne peut pas être assuré que celui qu'il regarde comme son propre fils le soit en réalité.

Le XIX^e siècle marque le règne de deux Lingères : Ndyömböt Mbodji et NdateYalla qui arrivent au pouvoir à une période où le général Faidherbe devait entreprendre la conquête de leur pays. L'abbé Boilat (1984, p. 293) l'a rendue visite à Nder, le 2 septembre 1850 :

Sa majesté était assise, fumant sa pipe d'honneur, entourée de plus de cinq cent femmes en grande tenue et en silence, assises aussi sur des nattes. Les guerriers et les princes s'assirent du côté opposé. La reine fut très aimable et gracieuse pendant cette réception. Nous fûmes invités à déjeuner le lendemain avec elle. Ce fut pendant la conversation qui précéda et suivit ce repas que je tirai leurs croquis.

La nomination de la Linguère NdattéYalla à la tête de l'État du Waalo, le 1^{er} octobre 1846, se passe dans un contexte très mouvementé. L'administration coloniale française s'était déjà projetée dans une entreprise de conquête et d'occupation de son royaume. Il lui fallait maîtriser le commerce établi entre son royaume et le comptoir de Saint-Louis et ensuite contenir l'avancée des envahisseurs maures. Dès 1847, elle s'opposa au passage des commerçants Sarakollés qui ravitaillaient en bétail l'île de Saint-Louis. Elle s'en était offusquée en disant ceci :

Nous avons fait du tort à personne parce que le pays nous appartient et que nous devons le gouverner ; c'est nous qui garantissons le passage des troupeaux dans notre pays ; pour cette raison nous en prenons le dixième et nous n'accepterons jamais autre chose que cela ... Saint-Louis appartient au gouverneur, le Cayor au damel et la Walo au brak ; chacun de ces chefs gouverne son pays comme bon lui semble. (B. Barry, 1985, p. 275).

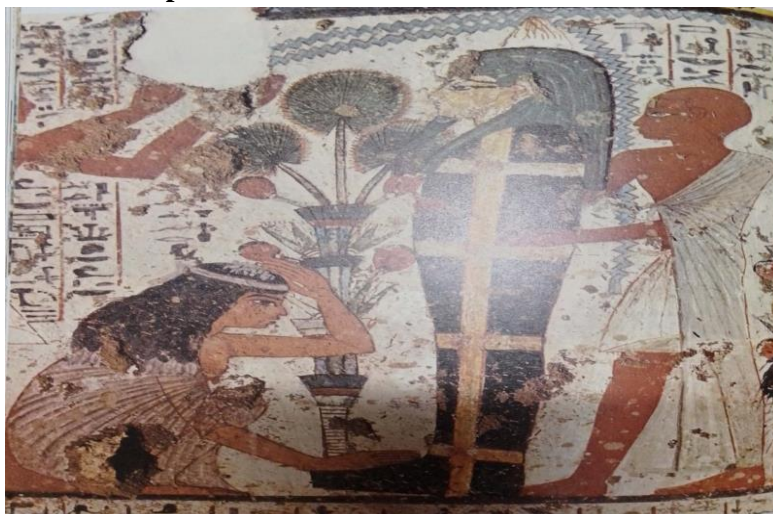
3. La femme dans la sphère religieuse



Femmes en deuil. Peinture sur stuc du tombeau de Ramose à Thèbes (n0 55). Nouvel Empire, XVIII^e dynastie, vers 1365 av. J.-C. Wolfhart Westendorf, *Das Alte Ägypten. Kunst im Bild*, Naturalis Verlag, 1988.

Cet élément iconographique est représenté dans la tombe de RAMOSE (Thèbes, n° 55), 18^e Dynastie. Ramose a vécu sous le règne des pharaons Amenophis III. Et Amenophis IV. Comme Vizir d'Akhnaton. Sa famille est peut-être originaire de Memphis, car son père, Nebi, détient des titres liés à cette région. Le nom de sa mère est Ipuja et le nom de sa femme est Merit-Ptah (l'aimée de Ptah). Apparemment, Ramose et Merit-Ptah n'avaient pas d'enfants. Ramose signifie « Ra est né » (S. H. Hoernes, 1991). Le cortège est dirigé par un joueur de castagnettes auxquelles sont attachées des sandales. Il est accueilli par des pleureuses qui tremblent de douleur, leurs cheveux tombent et de grosses larmes coulent sur leurs joues. Au début de la composition générale se tient une vieille femme, peut-être la femme de Ramose, avec un sein flétri et dénudé, qui est agrippée par une fille affligée. Parmi ces pleureuses, nous remarquons la présence d'une petite fille toute nue. Le matériel funéraire est composé des chaises, des vases contenant des onguents, de ses sandales. Le texte qui accompagne la scène des pleureuses s'intitule : « Ses serviteurs, ils disent : le grand gardien est parti, il nous a dépassés ». Au registre inférieur, les objets funéraires sont en partie apportés dans des caisses. Parmi ces objets, nous comptons un canapé avec un appui-tête, une chaise et des récipients pour l'huile de massage, ainsi que les sandales et une boîte pour les répondants, comme ceux tenus par le premier des porteurs de cadeaux. Des frondes et des instruments d'écriture comme insignes de grade sont également portés dans la procession.

4. Une femme pleure son mari



Veuve en deuil devant la momie. Peinture sur plâtre dans le tombeau Des sculpteurs Nebamun et Ipuki à Thèbes (n0181). Nouvel Empire, XVIII^e dynastie, vers 1365 av. J.-C. Wolfhart Westendorf, 1988, p. 124.

Pendant qu'un prêtre tient la momie en position debout, un autre effectue la cérémonie de l'ouverture de la bouche, qui est sert à faire revivre par le truchement de la magie, les statues et les momies. Il verse de l'eau propre en lignes ondulées sur la momie. La femme du mort est accroupie au pied de celle-ci, ornée d'un bouquet de fleurs. Elle a posé une main sur les pieds de la momie, comme si elle voulait l'arrêter ou soutenir le mouvement d'inclinaison suggéré. De l'autre main, elle se saupoudre la tête de poussière ; sa bouche est ouverte en deuil, c'est-à-dire elle pleure. La cérémonie se passe devant la tombe, juste avant l'enterrement. C'est le moment de la séparation et les explosions de douleur redoublent. C'est l'épouse qui s'enflamme la première :

Je suis ta femme, Merit-Rô, ô grand, ne me délaisses pas. Est-ce donc ton dessein que je m'éloigne de toi ? Si je m'en vais tu seras seul. Y aura-t-il quelqu'un avec toi, à ta suite. Toi qui aimais à plaisanter avec moi, tu te tais, tu ne parles pas !

D'autres groupes de pleureuses se lamentent en disant :

Malheur, malheur ! Faites, faites, faites les lamentations sans cesse. Le berger est parti au pays de l'éternité. La foule des gens s'est éloignée de toi. Tu es maintenant dans le pays qui aime la solitude. Toi qui aimais ouvrir les jambes pour marcher, te voilà emprisonné, enveloppé, emmaillotté. Toi qui avais beaucoup d'étoffes, tu dors dans le linge de la veille. (P. Montet, 1946, p. 314).

5. Femmes et manifestations ludiques



Abdel Ghaffar Shedid und Matthias Seidel, Das Grab des Nacht, Mainz, 1991, p. 52.
Tombe de Nacht Thebe n° 52, XVIII^e Dynastie.

En tant que groupe pour le banquet, un groupe de jeunes filles joue pour divertir les invités. Une danseuse se déplace entre le souffleur d'une double flûte et la harpiste, s'accompagnant sur un luth. Face aux deux musiciens, représentés de manière habituelle, la représentation de la danseuse est saisissante : ses jambes se déplacent vers la droite, sa tête est tournée vers la gauche, et son corps médiatise entre ces deux directions et se tourne vers le spectateur. La présence des verroteries au niveau des hanches, est une marque de la féminité bien connue des femmes sénégalaises. Ces verroteries aiguïsent l'appétit sexuel chez les hommes comme le répète l'imagerie populaire.

6. La femme dans la sphère économique

Les Égyptiennes, surtout de l'Ancien Empire, détenaient certainement des titres religieux et administratifs. Plusieurs femmes de l'Ancien Empire sont connues pour avoir été responsables des sépultures de leurs fils, indiquant que ces mères avaient accumulé suffisamment de ressources économiques pour payer la construction et la décoration des tombes de leurs fils. Plus tard, au Nouvel Empire, les preuves suggèrent que les femmes disposaient d'une certaine autonomie quant à la distribution de leurs ressources. Par exemple, nous savons des documents ramessides que les femmes pouvaient en effet disposer si elles voulaient de leurs biens, déshéritant les unes et léguant des biens aux autres. Pourtant, les preuves de l'emploi des femmes et de leur indépendance économique ont été régulièrement minées ou carrément rejetées. Trop souvent, les preuves de l'emploi des femmes à l'extérieur du foyer, telles que signifiées par leurs titres, sont minimisées, leurs titres considérés comme honorables. Les titres des femmes dans le temple et l'administration sont, voire jamais, considérés comme potentiellement générateurs de revenus. Kelly présente quelques-uns des résultats de sa recherche doctorale et soutient que le titre des femmes dans l'Ancien Empire pourrait en effet refléter leur activité dans le domaine économique. C'est le cas des femmes scribes et des directrices des travaux. L'implication des femmes dans le commerce local est décrite aussi par l'historien grec Hérodote (Hérodote, II, 35) « Chez eux, ce sont les femmes qui vont au marché et font le commerce de détail ; les hommes restent au logis, et tissent ». Nous retenons le cas de Nénufar qui était une femme d'affaires. Elle disposait des biens et de terres, en plus des agents commerciaux ([^]wtjw) qui écoulaient les produits de son activité (A. Théodorides, LÄ, Band. II, 1977, col. 290).

CONCLUSION

La femme tant en Égypte ancienne qu'en Afrique noire moderne, était présente dans toutes les sphères de la vie politique, religieuse et économique. Elle était également très impliquée dans la vie sociale. Elle disposait de tous ses droits pour assumer pleinement son rôle. Les sources égyptiennes et ethnographiques que nous avons exploitées permettent de se rendre compte du degré de leur implication dans la gestion des activités publiques et privées. Les similitudes relatives au statut de la femme dans les sociétés nilotiques et post pharaoniques ne sont pas dues au hasard. Elles relèvent d'une longue cohabitation dans la vallée. La Nubie apparaît dans ce cas comme un relais de diffusion des valeurs culturelles égyptiennes vers l'intérieur du continent africains. C'est ce qui explique le statut particulier de la femme dans l'empire du Ghana et dans les sociétés ouest africaines des XV^e - XXIX^e siècles. Il appartient aux autorités politiques de nos différents pays de se réapproprier de ces différentes expériences très anciennes, pour mettre en place des mécanismes de régulations sociales, susceptibles de la repositionner dans le circuit économique des sociétés de l'Afrique subsaharienne contemporaine. Ce qui lui permettra probablement de surmonter les difficultés auxquelles elle sera confrontée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AYAD M. F., 2022, « Moving Beyond Gender Bias », in: *Women in ancient Egypt. Revisiting Power, Agency, and Autonomy*, Mariam F. Ayad (edit), The American University in Cairo Press, Cairo, New York, p. 1-17.
- BARRY B., 1985, *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*, Paris, Karthala.
- BOILAT A. D., 1984, *Esquisses sénégalaises*, Paris, Karthala.
- DIOP Ch. A., 1998, *L'Antiquité africaine par l'image*, Paris, Présences africaines.
- DEGRANGE A. C., 1980, *Émancipation féminine et roman africain*, Dakar-Abidjan-Lomé, Les Nouvelles Éditions africaines.
- DUNHAM D., 1936, «A Statuette of two Egyptian Queens», *Bulletin of the Museum of fine Arts*, volume XXXIV, Number 201, p. 3-5.
- EL-BEKRI A. O., 1965, *Description de l'Afrique septentrionale*, Paris, Adrien Maisonneuve.
- HÉRODOTE, 1936, *Histoires*, Livre II, texte établi et traduit par Ph. E. Le-grand, Paris, Les Belles Lettres.
- HOENES S. H., 1991, *Leben und Tod im alten Ägypten*, Darmstadt, wissenschaftliche Buchgesellschaft.

- LAYE C., 1976, *L'enfant noir*, Paris, Plon.
- LOHWASSER A., 2006, « Die Darstellung der königlichen Frauen von Kusch », *OBO (Orbis biblicus et orientalis)*, Fribourg/Gottigen, S. 281-294.
- OBENGA Th., 1973, *L'Afrique dans l'Antiquité, Égypte pharaonique-Afrique noire*, Paris, Présence africaine.
- MONTEIL V., 1964, « Chronique du Wâlo sénégalais (1186 ? -1855) » par Amadou Wade (1886-1961), traduit du wolof par Bassirou Cissé, *Bulletin de l'I.F.A.N.*, T. XXVI, sér. B, n0s 3-4, p. 440-498.
- MONTET P., 1946, *La vie quotidienne en Égypte au temps des Ramsès*, Paris, Hachette.
- SETHE K., 1932, *Das Hatschepsut-Problem noch einmal untersucht*, Berlin, Verlag der Akademie der Wissenschaften.
- SALL B., 1994 « L'avènement des Candaces », *ANKH, Revue d'égyptologie et des Civilisations africaines*, Paris, Khepera, n0 3, p. 81.
- THÉODORIDES A., 1977, « Frau », *Lexikon der Ägyptologie*, Band. II., Wiesbaden, Otto Harrassowitz, col. 280-295.

